



**Projet
Pédagogique
ALSH
Juillet 2024**

**Du 8 Juillet au
26 Juillet 2024**

Commune de RICHEMONT

I / PRÉSENTATION

Organisateur : Commune de RICHEMONT
Place de l'Église 57 270 Richemont
enfance@richemont.fr
☎ 03 87 71 23 70.

Lieu : Service Enfance,
1 bis, Rue du Stade,
57 270 Richemont.
☎ 03 56 71 99 01.
Mail : enfance@richemont.fr

Forme : ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Public : enfants de 3* à 11 ans (* révolus + enfants scolarisés)

Dates : Du 8 juillet au 26 juillet 2024.

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi.

Horaires : de 8h30 à 17h30

Equipe pédagogique :

Les enfants sont encadrés par :

Une directrice : TASSONE Graziella stagiaire BAFA Elle se chargera du suivi sanitaire.

Et 9 animateurs selon les semaines (dont 3 diplômés, 3 stagiaires et 3 non qualifiés) :

- ✓ MOLTENI Marion animatrice titulaire BAFA, et titulaire AFPS.
- ✓ DEPENWEILLER Alice, animatrice titulaire BAFA.
- ✓ REMY Marie, diplômée BAFA
- ✓ CUCCI Jasmine, animatrice, stagiaire BAFA.
- ✓ CUNI Dionisa, animatrice stagiaire CAP AEPE
- ✓ GIRARDIN, animateur stagiaire BAFA.
- ✓ DE OLIVEIRA Marie, animatrice non diplômée.
- ✓ SAMAR Inès, animatrice non diplômée.
- ✓ PERRIOT Romane, animatrice non diplômée.

Semaine du 8 au 12 juillet : Marion Molteni, Alice Depenweiller, Cucci Jasmine et Samar Inès.

Semaine du 15 au 19 juillet : Marion Molteni, Alice Depenweiller, Marie Rémy, Cucci Jasmine, Girardin Lucas et Marie De Oliveira.

Semaine du 22 au 26 juillet : Marion Molteni, Alice Depenweiller, Cuni Dionisa, Girardin Lucas et Romane Perriot.

II / CONTEXTUALISATION

1. Contexte général.

Richemont compte plusieurs associations qui concernent directement les enfants et les jeunes. Des clubs sportifs : Foot, Judo, Tennis..., une association de Parents d'Elèves (l'APER) et la Maison des Jeunes et de la Culture.

Dans le cadre de leurs actions, plusieurs infrastructures communales sont à disposition de ces associations : Stade de Foot, Gymnase, City stade, terrains de tennis, Dojo, bibliothèque, salles communales...

La ville de Richemont compte une école primaire (6 classes/135 enfants) et une école maternelle (3 classes/60 enfants).

2. Orientations pédagogiques.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) doit être un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté.

Il s'agira donc :

- De contribuer à l'autonomisation des enfants.
- D'être à l'écoute de leurs demandes et de les soutenir dans leurs différents projets en fonction de leurs envies et de leurs possibilités.
- D'encourager l'apprentissage de la citoyenneté au quotidien et à travers la vie de groupe, l'expression, l'échange et le partage d'idées, l'apprentissage de l'écoute et du respect de l'avis d'autrui, la prise de responsabilités, la participation à la définition des règles de vie commune ...
- De mettre en œuvre des activités pédagogiques qui développent le lien social, l'esprit d'équipe et d'entraide.
- De les accompagner vers la prise de responsabilités dans des projets dont ils sont les acteurs.
- D'encourager le public accueilli à devenir acteur et scénariste de ses temps de loisirs, donc favoriser les projets d'enfants, de les mettre à contribution lors de l'élaboration des programmes d'activités ...
- De créer l'envie d'explorer diverses activités.

L'Accueil Collectif de Mineurs doit être un lieu de découvertes.

Cela suppose de permettre à l'enfant de pratiquer des loisirs actifs et diversifiés dans des milieux, des environnements différents de sa vie quotidienne.

L'Accueil Collectif de Mineurs doit être un lieu de pratiques culturelles nouvelles.

Il s'agit de permettre à l'enfant de s'exprimer au moyen d'activités ludiques, artistiques, culturelles, physiques.

L'Accueil Collectif de Mineurs doit être un lieu ouvert aux parents.

Les parents, la famille sont indissociables de l'enfant que nous accueillons, cela suppose d'offrir aux parents la possibilité de prendre une place avant, pendant et après l'ACM, de communiquer, de les informer et de les solliciter dans des instances structurées ou non. Il s'agit de faire appréhender aux parents l'accueil de loisirs comme lieu d'éducation (pas une garderie).

3. Qu'est-ce que le Projet Pédagogique ?

QU'EST-CE QU'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?

C'est un document synthèse pour les familles et les partenaires. C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les partenaires et l'organisateur. Un projet pédagogique est écrit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et surtout des personnes qui le font vivre. Il est l'expression des intentions éducatives. Il se fonde sur des valeurs et cible des objectifs. C'est pourquoi ce projet est propre à notre accueil de loisirs.

QUI L'ÉLABORE ?

La directrice en concertation avec l'équipe pédagogique et la Responsable du Service Enfance.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Le projet pédagogique fonctionne comme un guide directeur pour l'équipe éducative. Il commence par définir les objectifs éducatifs et les principes fondamentaux de fonctionnement, en alignement avec le projet éducatif de la commune. Ensuite, il est mis en œuvre par l'équipe éducative à travers des activités et des interactions avec les enfants, tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque enfant. Le projet pédagogique est évolutif ; il peut être ajusté en fonction des changements dans les conditions de fonctionnement ou des nouvelles orientations éducatives. Enfin, il est rendu accessible aux familles par le biais de divers canaux tels que l'accueil, le site internet de la commune et l'Espace Famille, favorisant ainsi une communication transparente et une implication des familles dans le processus éducatif.

III / FONCTIONNEMENT

1. Public accueilli.

Sont accueillis dans le cadre des Accueils de Loisirs de la Commune de Richemont, les enfants âgés de 3 ans révolus (enfants scolarisés) à 11 ans. Ces enfants sont essentiellement issus de la Commune de Richemont mais pas exclusivement.

Les enfants sont répartis par tranches d'âges, en deux ou trois groupes selon les effectifs accueillis.

L'enfant, c'est...

Un être global

L'enfant a ses propres besoins, en fonction de son âge, de sa propre évolution. Il n'est pas morcelable : le développement physiologique, psychologique, social, affectif, culturel, forment un tout indissociable, l'évolution de l'un dépendant de tous les autres.

Un être qui n'appartient qu'à lui-même

L'enfant ne peut être considéré comme un bien de l'adulte. Il a des droits (cf. convention internationale des droits de l'enfant). Il a droit notamment, au respect de sa personne en fonction de ses besoins et de ses différences (physique, religieuse, origine sociale...).

Un être social

L'enfant naît, grandit et vit dans un milieu agissant. Il se transforme dans un tissu de relations aux autres. Il évolue en prenant en compte l'ensemble des situations physiques, affectives, morales et intellectuelles qu'il perçoit.

Il vit différents systèmes de relation (famille, école, amis, centre de vacances...). Il est donc important qu'il se repère dans un cadre de vie.

L'enfant en Accueil de Loisirs

L'Accueil de loisirs est pour l'enfant, une expérience très particulière (rupture avec le milieu familial, nécessité de s'adapter à une collectivité). Il éprouve naturellement un sentiment d'insécurité qu'il domine plus ou moins vite, en fonction du cadre de vie établi, et de l'attitude de l'animateur qui est un point de repère, un acteur essentiel de la vie en collectivité, garant de son bon fonctionnement.

Un enfant qui arrive en ACM ne peut pas se penser en tant que membre d'un groupe, car il ne suffit pas de placer un enfant dans un groupe pour le socialiser. L'instauration d'un climat de confiance et de sécurité passe par l'apprentissage de la vie en groupe. Il faut donc, avant toute chose, créer une relation avec chaque enfant et **le considérer comme un individu avant de le considérer comme un membre du groupe** (une erreur que font de nombreux animateurs, qui soucieux de gérer au mieux le groupe, en oublient qu'il n'est pas une entité propre, mais est composé d'individus uniques).

Une fois ces notions prises en considération, on peut désormais aborder le développement de l'enfant par tranche d'âge (en prenant la précaution de préciser qu'on ne passe d'une tranche d'âge à une autre comme on change de classe, mais que l'évolution de chaque enfant est progressive et varie selon les individus). Il s'agit donc avant tout de généralités, et non pas d'une liste exhaustive des caractéristiques de l'enfant.

Chaque enfant a un rythme, des besoins et des intérêts qui lui sont propres. Le respect du rythme de l'enfant permet son développement harmonieux et a des incidences sur son comportement, ses compétences, ses performances.

Le projet pédagogique de l'ALSH a comme axe principal la réponse aux besoins propres de chaque enfant. Des activités adaptées seront proposées mais sans imposer un rythme de réalisation ni une obligation de participation.

Le respect du rythme, des besoins et intérêts des enfants passe aussi par l'aménagement de l'espace proposé.

Cela revêt une grande importance car il correspond à la première perception qu'ont les parents et les enfants de l'accueil. Le lieu est aménagé de manière attrayante, sécurisante, réconfortante et prend en compte les différents besoins de l'enfant.

Une attention particulière est donc portée sur le confort du lieu d'accueil, la sécurité, et l'ergonomie du mobilier adapté à la taille de l'enfant.

L'ambiance de l'espace contribue à la sérénité du jeu.

Chaque espace est aménagé en fonction de l'activité qui est proposée.

Ainsi, l'enfant peut s'approprier les lieux et être en situation de choisir l'activité qui lui convient le mieux.

C'est dans cet esprit que notre espace est aménagé comme suit :

Un lieu d'activités : avec installation de coins permanents, ou pensé comme un espace modulable lorsqu'il n'est pas possible d'avoir des espaces permanents. Et ainsi permettre des activités diversifiées en fonction des besoins des enfants : activités de motricité, activités lecture, d'imitation ou jeux calmes, activités manuelles ...

Une salle de motricité.

Un lieu de repos ou de sommeil : c'est un espace où l'hygiène des couchages est scrupuleusement respectée.

Un lieu de restauration.

Un espace dédié aux soins : avec une armoire à pharmacie hors de portée des enfants et fermée à clé.

Des sanitaires : adaptés à la taille des enfants, équipés d'un lave-mains.

Un espace vestiaire.

Un lieu de rangement pour le matériel.

LE RESPECT DES BESOINS DES ENFANTS

Assurer la sécurité psychologique, affective et physique de l'enfant :

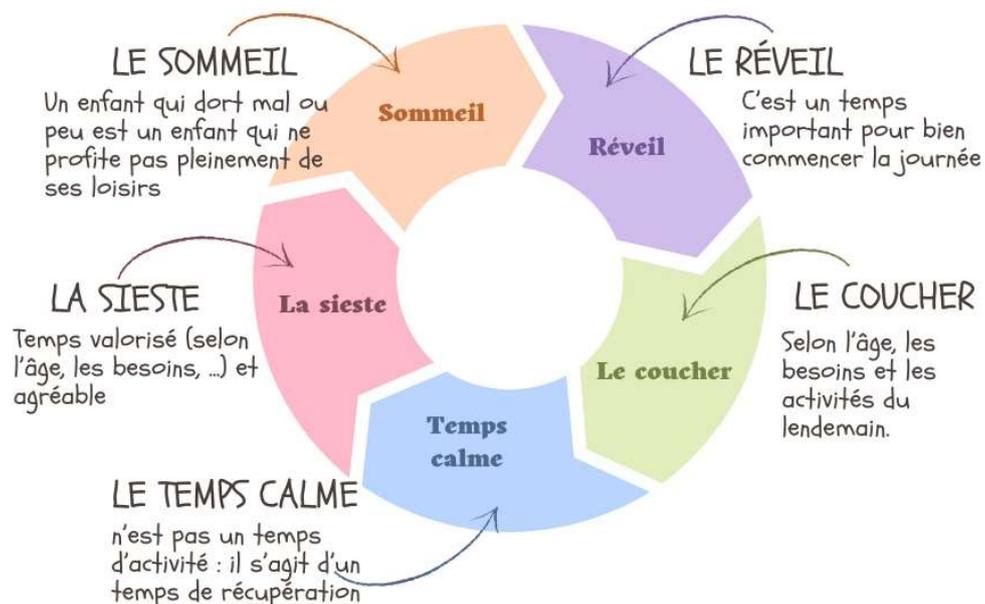
- o Afficher les règles de vie, frise chronologique de la journée.
- o Le respect des autres et des différences.
- o Instaurer un climat de confiance (sécuriser les lieux)

Respecter le rythme de l'enfant :

- o Journée et semaine adaptés à chaque tranche d'âge.
- o Activités adaptées à chaque tranche d'âge et à chaque enfant.
- o Mettre en place plusieurs activités en parallèle (l'activité s'adaptera à l'enfant et non le contraire).
- o La sieste doit s'ajuster en fonction de l'âge et des besoins en sommeil de l'enfant :
 - Entre 3-4 ans : une sieste après le repas.
 - Entre 4-5 ans : une période de repos.
- o Levé échelonné.

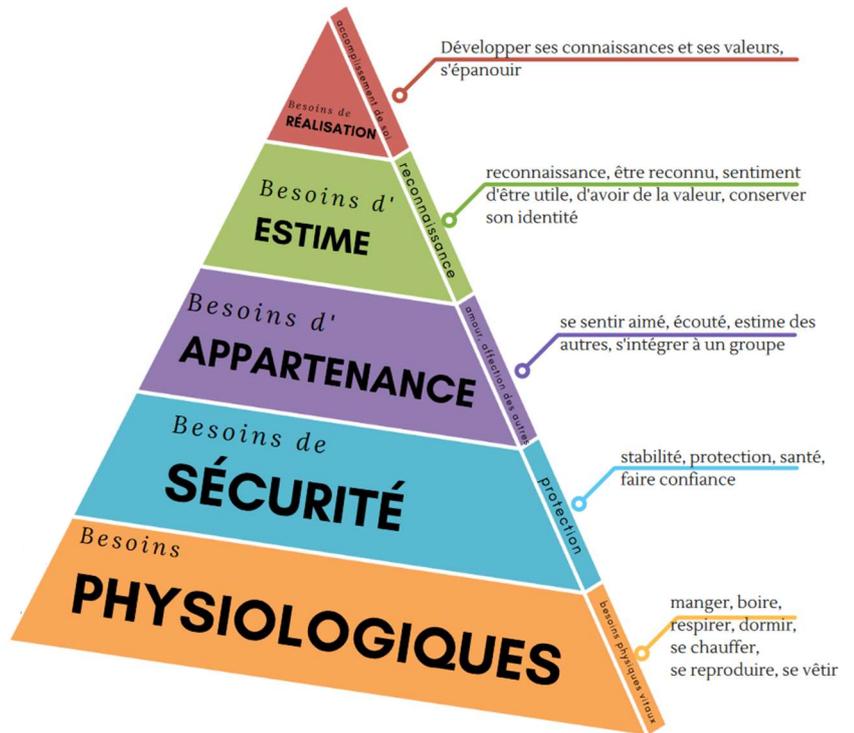
CYCLE DU REPOS

Chez l'enfant



La pyramide de Maslow, développée par le psychologue Abraham Maslow en 1943, est une théorie de la motivation humaine structurée en cinq niveaux de besoins.

Selon Maslow, les besoins inférieurs doivent être satisfaits avant que les besoins supérieurs ne deviennent prioritaires. Cette hiérarchie est largement utilisée en psychologie et en gestion des ressources humaines.



Leurs besoins

Besoins affectifs

Se sentir en sécurité et être rassuré par un cadre. Recevoir et donner de l'amour et de l'affection. Entretien de relations et une communication chaleureuses. Bénéficier de stabilité, d'un cadre et d'habitudes.

Besoins d'Activités

Se réaliser en agissant, en créant, en s'amusant, en maîtrisant, en développant sa connaissance personnelle, en poursuivant le désir de nouveauté et de complexité.

Besoins Physiologiques

Se nourrir, se désaltérer, se reposer, se soulager, respirer, se mouvoir, se maintenir propre, et se gérer sur le plan sexuel, ...

Besoins d'Autonomie

Prendre ses responsabilités, avoir confiance en soi, être en sécurité, suivre ses désirs, ou simplement ne rien faire.

Besoins cognitifs

Le développement intellectuel englobe le désir d'apprendre tant de manière individuelle que collective, la répétition des actions pour assimiler, l'exploration, l'expérimentation, la curiosité et l'acquisition de conscience.

Besoins de Socialisation

Statut de l'individu dans le groupe, respect et confiance de la part des autres, besoins de repères, cadre, règles.

Clé

LES BESOINS DES ENFANTS DE 3 À 6 ANS

| Développement physique | Développement intellectuel | Développement social/affectif |
|--|--|---|
| <p>Période-clé.</p> <p>Acquisitions de base très nombreuses et diverses</p> <p>L'enfant découvre progressivement, explore et exploite les possibilités (et les limites) de son corps en pleine croissance</p> <p>Amélioration de l'équilibre, de la locomotion, de la dextérité.</p> <p>Latéralisation et coordination en acquisition progressive (complète vers 6 ans).</p> <p>Dominance latérale (préférence pour l'utilisation de la main droite ou de la main gauche) marquée avant 3 ans.</p> <p>Grand besoin de mouvement : multiplication des expériences, jeux d'exercices, exploration de l'environnement, organisation spatiotemporelle.</p> <p>Plus largement, il va développer ses cinq sens. Gros besoin de sommeil et de repos (environ 12h30 vers 3 ans). Se fatigue vite mais récupère vite. Ne gère pas sa fatigue.</p> | <p>Période de découverte. Il fait « pour la première fois ». Premier âge questionneur (l'âge du <i>c'est quoi, ça ?</i>)</p> <p>Acquisition du langage, passage de la pensée intuitive à la pensée réfléchie</p> <p>Période de la crise d'opposition (l'âge du non) : affirmation de soi (entre 3 et 4 ans), puis période d'imitation (jeux symboliques)</p> <p>A partir de 4 ans, le raisonnement s'élabore. Accède à la maîtrise des différences et des ressemblances</p> <p>Le développement du langage varie en fonction des individus. Ces disparités s'expliquent (parfois) par l'action de l'adulte (parent ou autre) dans ce domaine</p> <p>Les petits disposent d'une capacité de concentration limitée, c'est pourquoi on doit alterner les moments d'activités, qui ne peuvent durer plus de 15 minutes, et les temps calmes ou libres.</p> <p>Ils n'appréhendent pas la notion de temps ni d'espace.</p> | <p>Il ne joue pas encore avec les autres, il joue seul à côté des autres. Il crée ses propres règles.</p> <p>Sa recherche va principalement vers l'adulte (toute grande personne est identifiée au parent protecteur)</p> <p>Un certain nombre de comportements qui constituent un obstacle à la socialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'égoïsme (l'enfant ne peut se mettre à la place d'autrui et ramène tout à lui) • L'hétéronomie (la règle n'est jamais intégrée et acceptée pour elle-même mais parce qu'elle est « imposée » par l'adulte) • L'instabilité du caractère <p>Ce n'est que dans la mesure où ces tendances diminuent que la socialisation de l'enfant peut évoluer</p> <p>Vers 4-6 ans : la différence entre les filles et les garçons va s'affirmer</p> <p>Apparition de la pudeur</p> <p>Importance du doudou (qui est un lien vers l'univers familial).</p> |
| Jeux correspondants | | |
| <p>Univers magiques et merveilleux, univers de la ferme, jeux symboliques (on dirait que...). Grande importance des coins (coin voiture, coin dinette, ...)</p> <p>Préfère encore jouer seul. Il ne faut donc pas le forcer, mais lui proposer des jeux favorisant sa vie relationnelle (le jouet est un médiateur qui permet d'établir des relations avec d'autres personnes).</p> | | |

LES BESOINS DES ENFANTS DE 6 À 9 ANS

| Développement physique | Développement intellectuel | Développement social/ affectif |
|--|--|--|
| <p>La croissance est toujours assez rapide, avec un affinage au niveau sensori-moteur.</p> <p>L'enfant devient de plus en plus adroit et son sens de l'équilibre s'améliore. Ses gestes deviennent plus précis et adaptés (dextérité)</p> <p>Prise de conscience du schéma corporel.</p> <p>Besoin de tester ses possibilités. Se dépense beaucoup, aime les activités physiques collectives, les jeux actifs et la compétition, à tel point qu'il doit parfois être freiné dans son élan pour éviter les excès de fatigue.</p> <p>Période dite de latence (l'intérêt pour sa sexualité est en « veille » et ne reprendra qu'avec l'avènement de la puberté)</p> <p>Les besoins en sommeil diminuent</p> <p>Apparition ou accroissement des différences entre les individus (par exemple le garçon est généralement plus fort, et la fille plus précise et mieux coordonnée)</p> <p>Premières dents qui tombent.</p> | <p>C'est le passage de l'imaginaire au concret.</p> <p>L'enfant a donc besoin de rêver, créer, explorer, manipuler, imiter (notamment l'adulte période opératoire concrète)</p> <p>L'enfant développe ses capacités à lire, écrire, compter.</p> <p>Passage au raisonnement logique, phase d'acquisition des connaissances. Il fait le lien entre les expériences anciennes et nouvelles</p> <p>Il a de plus en plus de projets et aime les mener à son terme (construction)</p> <p>Augmentation de la capacité d'attention</p> <p>Grande curiosité, soif de comprendre</p> <p>Notion de bien et de mal.</p> | <p>Période de socialisation. L'enfant prend conscience des autres. Le groupe commence à prendre de l'importance</p> <p>Les jeux à règles participent à l'apprentissage de la vie en société.</p> <p>L'enfant intègre petit à petit les valeurs morales de l'adulte</p> <p>Affirmation de la personnalité : l'enfant a besoin d'être pris au sérieux, d'avoir des règles (identiques pour tout le monde), de braver les interdits, pour avoir des repères (l'interdit est expliqué, il n'est pas imposé)</p> <p>Apparition du « meilleur copain »</p> <p>Séparation garçons / filles dans leurs choix d'activités de jeux. Ces activités correspondent, en général, à des répertoires comportementaux différents :</p> <p>Apparition du leader.</p> |
| Jeux correspondants | | |
| <p>Jeux d'équipes, à règles simple (jeux de classification, jeux faisant appel à des opérations numériques ou à un raisonnement concret, histoires, activités de découverte, expérimentation, activités manuelles et d'expression.</p> | | |

LES BESOINS DES ENFANTS DE 9 À 12 ANS

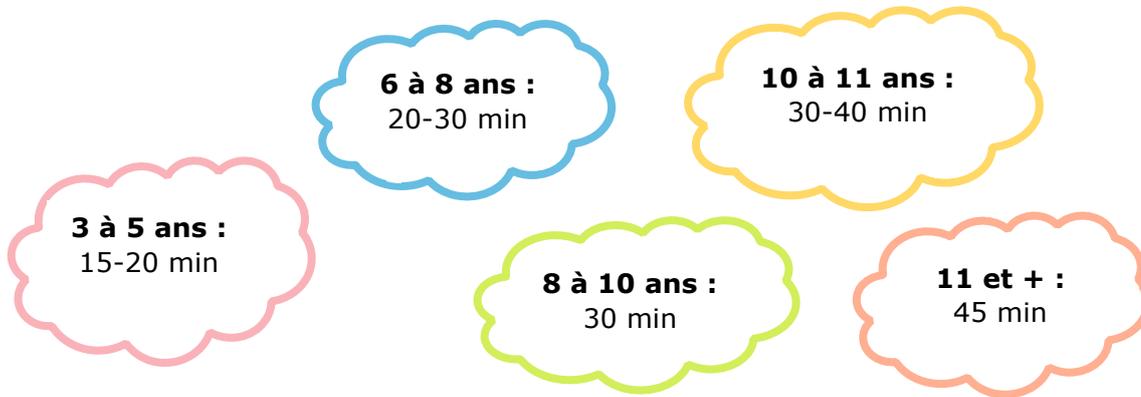
| Développement physique | Développement intellectuel | Développement social/affectif |
|---|---|---|
| <p>Ralentissement de la croissance, l'enfant grandit moins vite qu'entre 6 et 8 ans, ce qui fait que l'enfant est à l'aise dans son corps</p> <p>Très dynamique</p> <p>Il aime les activités physiques, les jeux de plein air, et ont besoin d'espace.</p> <p>Apprentissage et acquisition rapide de nombreux automatismes</p> <p>L'enfant se fatigue car il a du mal à canaliser son énergie (il a néanmoins la capacité de « dépasser » sa propre fatigue).</p> | <p>La pensée logique est complètement aboutie.</p> <p>L'enfant acquiert l'esprit critique.</p> <p>Il a une vue plus générale des choses, il prend conscience de la notion de « temps » (succession d'évènements, simultanéité, intervalles entre deux évènements...).</p> | <p>Besoin d'une référence, un modèle auquel se comparer</p> <p>Vie sociale intense. Grande importance de la « bande »</p> <p>Les garçons et les filles ont toujours des centres d'intérêt différents</p> <p>Découverte du sexe opposé</p> <p>Début du rejet des normes adultes.</p> |
| Jeux correspondants | | |
| Jeux tactiques, de ballons, projets à plus long terme, l'activité a un sens préparation de l'activité, grands jeux. | | |

En résumé :

| Les besoins des 3 à 6 ans | Les besoins des 7 à 12 ans |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Imaginaire, - Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel - Découverte du monde / de l'environnement : notion d'espace, de temps et éveil intellectuel - Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation (début difficile) - Apprentissage des codes et des règles de la vie en collectivité - Découverte de son corps, des 2 sexes, de leurs différences (peu pudique) - Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur. | <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la dextérité - Augmentation de ses capacités et de sa concentration - Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire - Besoin de se dépenser. |

LA CAPACITÉ D'ATTENTION

Dans la journée, l'alternance activité-repos est indispensable, la durée maximale du maintien de l'attention et de concentration est :



2. Lieux d'accueil.

Les enfants sont accueillis au Service Enfance, situé 1 bis, Rue du Stade à Richemont.
Capacité d'accueil : 100 enfants





Salles d'activités des Elémentaires et des Maternelles



Salle de repos/sieste et salle de Motricité

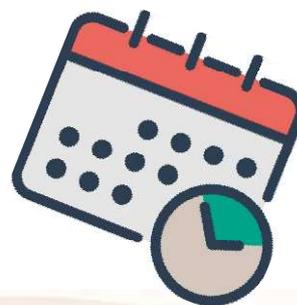
Salle de restauration



Espace extérieur



3. Déroulement du temps de l'Accueil.



JOURNÉE TYPE

ACCUEIL ÉCHELONNÉ - ARRIVÉE DES ENFANTS

DE 8H30 À 9H30

La directrice (ou un animateur) accueille tour à tour les parents et les enfants. Elle note les informations fournies par les parents et les transmet à l'ensemble de l'équipe. Chaque animateur reçoit les enfants de son groupe, les enregistre, leur fournit le matériel nécessaire et joue avec eux. Des coins permanents sont aménagés : coloriage, coin cuisine, coin poupons, déguisements, bibliothèque, jeux de société, coin repos. Des matelas et coussins sont prévus pour les plus jeunes. Avant que les enfants ne soient répartis dans les différentes activités, un animateur s'assure que les jeux utilisés sont en bon état et que les coins permanents sont bien rangés.

PETITE COLLATION / MISE EN ROUTE

Une gourde ou bouteille nominative est à fournir par la famille permettant à chaque enfant d'être autonome pour boire. En cas de besoin, elle est remplie par les animateurs au cours de la journée.

Avant et après la collation, les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Ce sont les animateurs qui débarrassent et nettoient les tables.

Mise en route - Météo du jour

Répartition des enfants dans les activités.

Les enfants se réunissent, les animateurs proposent les activités. Les enfants choisissent ce qu'ils ont envie de faire. Une fois répartis dans les activités, chaque animateur établit une liste nominative des enfants dont il a la charge et la remet au bureau.

ENTRE 9H30 ET 10H15

VERS 10H15

TEMPS D'ACTIVITÉ

Le matériel aura été préparé à l'avance. A la fin de l'activité, rangement du matériel et des locaux utilisés. Les enfants participent au rangement.

De 11h30 à 12h : Récréation /Retour au calme.

REPAS

DE 12H00 À 13H00

Le repas se déroule dans le réfectoire ou sous le préau et constitue un moment convivial favorisant les échanges entre enfants et adultes. Les animateurs aident les plus petits en coupant la viande et en servant les boissons, tout en encourageant l'autonomie des enfants. Un repas spécifique est prévu pour ceux ayant des allergies alimentaires ou des restrictions de consommation de porc ou de viande. Les tables sont débarrassées par les animateurs. Des règles spécifiques, expliquées aux enfants, doivent être respectées pendant le repas, avec les animateurs veillant à leur application. Après le repas, des activités calmes et des siestes pour les maternelles sont prévues.

DE 13H00 À 14H00

TEMPS CALME

Chaque enfant a des rythmes spécifiques et il est important de respecter leur individualité en collectivité. Pour les 3-6 ans, une sieste est organisée dans une salle aménagée où ils peuvent soit s'endormir, soit se détendre. Un animateur lit des histoires pour ceux qui le souhaitent. Les siestes sont bien encadrées avec des couchettes nominatives, désinfectées chaque semaine, et des draps lavés régulièrement. Les doudous sont rangés dans des sacs fournis par les familles.

Pour les 7-11 ans, des coins permanents avec des activités calmes (coloriages, jeux de société, etc.) sont aménagés pour qu'ils puissent se détendre à leur rythme. Les animateurs partagent leur temps entre la surveillance des enfants et leur propre pause. Ils doivent s'assurer du bon déroulement du temps calme et être disponibles pour jouer avec les enfants.

TEMPS D'ACTIVITÉ

Le matériel aura été préparé à l'avance.
Fin des activités vers 16h00.
Rangement du matériel et des locaux utilisés.
Les enfants participent au rangement.
Puis passage aux sanitaires.

VERS 14H00

GOÛTER

Une gourde ou bouteille nominative est à fournir par la famille permettant à chaque enfant d'être autonome pour boire.
En cas de besoin, elle est remplie par les animateurs au cours de la journée.
Les goûters sont pris à l'extérieur si la météo le permet.
Des tables de brasserie sont installées.
En cas de mauvais temps, les enfants goûtent à l'intérieur comme pour la collation du matin.
Puis passage aux sanitaires.

VERS 16H15

DÉPART DES ENFANTS

À PARTIR DE 17H00

Vers 16h45 / 17h30 : Retour au calme et temps libre
Les enfants jouent librement en attendant leurs parents, avec une préférence pour les jeux calmes.
Les animateurs dialoguent avec les enfants sur leur ressenti de la journée, leurs doléances, et leurs projets d'activités.
De 17h à 17h30 : Accueil des parents et départ des enfants
Un animateur ou la directrice s'assure que chaque enfant repart avec une personne autorisée.
Si un enfant doit rentrer seul ou avec quelqu'un d'exceptionnel, des autorisations sont vérifiées.
Pendant ce temps, un autre animateur organise des jeux pour les enfants présents.

4. Moyens de fonctionnement.

a) Organisation temporelle et spatiale.

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, pendant les vacances estivales, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Les activités se déroulent dans les espaces suivants :

- Le Service Enfance.
- Divers établissements d'accueil lors des sorties.
- Les infrastructures de la Ville (gymnase, salles communales, stade ...) en fonction des besoins.

Nous avons à proximité une bibliothèque, un stade, un dojo, un terrain de tennis, un city stade, ... dont nous pouvons solliciter l'utilisation gratuite auprès de la Commune et/ou des associations concernées.

Bon nombre de sorties peuvent permettre la découverte et l'initiation à des activités physiques et sportives mais également culturelles dans les localités voisines.

L'accès à l'infirmerie est interdit aux enfants, sauf en cas de blessures, lorsque ces derniers sont accompagnés d'un animateur.

b) Moyens matériels.

L'accueil des publics se déroule principalement au Service Enfance.

Toutefois, selon les actions ou les projets mis en place, l'accueil peut s'effectuer par les animateurs dans d'autres locaux : écoles, salles ou infrastructures communales, etc.

Au Service Enfance nous disposons de 2 salles d'activités, d'une salle de repos, d'un réfectoire, de sanitaires, d'une salle de motricité, d'un vestiaire, d'un préau et d'une cour équipée d'une structure de jeu.

Nous disposons également de matériel de loisirs (chaîne hi-fi ...), de matériel ludique (jeux de société, livres, matériel pédagogique pour travaux manuels ...), de matériel sportif (ballons de foot, cerceaux, raquettes, trottinettes ...).

c) Moyens humains.

La directrice de l'ALSH.

Des animateurs.

Un agent de service (entretien et restauration) épaulé par 1 jeune embauché dans le cadre de « jobs » d'été.

IV / OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques jouent un rôle crucial dans le cadre d'un accueil de loisirs. Ils permettent de structurer les activités proposées et de donner un sens à chaque moment passé par les enfants. En définissant des objectifs clairs, les animateurs peuvent s'assurer que les activités sont non seulement divertissantes, mais aussi éducatives et enrichissantes.

Premièrement, les objectifs pédagogiques favorisent le développement global des enfants. Ils permettent de travailler sur des compétences variées telles que la motricité, la créativité, l'autonomie, et les compétences sociales. Par exemple, une activité artistique peut développer la créativité et la motricité fine, tandis qu'un jeu de groupe peut renforcer les compétences sociales et la coopération.

Deuxièmement, ces objectifs aident à adapter les activités en fonction des besoins et des intérêts des enfants. En ayant des objectifs précis, les animateurs peuvent proposer des activités qui correspondent aux âges et aux niveaux de développement des enfants, favorisant ainsi leur épanouissement personnel et collectif.

Enfin, les objectifs pédagogiques servent de guide pour l'évaluation des activités. Ils permettent aux animateurs de mesurer les progrès réalisés et d'ajuster les programmes en fonction des retours et des observations. Cela garantit une amélioration continue de la qualité des accueils de loisirs et une meilleure réponse aux attentes des enfants et des parents.

En résumé, les objectifs pédagogiques sont essentiels dans un accueil de loisirs car ils structurent les activités, favorisent le développement des enfants, permettent une adaptation aux besoins spécifiques et assurent une évaluation et une amélioration constante des programmes.

Les trois objectifs généraux sont les suivants :

1. Favoriser le vivre ensemble
2. Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant
3. Permettre à l'enfant de développer son autonomie

Objectif général n°1 : Favoriser le vivre ensemble

| Opérationnel 1 | Moyens | Evaluation |
|--|--|---|
| En respectant le rythme et les besoins de chacun | Créer des groupes selon l'âge des enfants | L'accueil de loisirs a-t-il été réaménagé ? Les activités sont-elles adaptées à chaque tranche d'âge ? Des rituels ont-ils été mis en place sur les groupes ? Les jeux en autonomie" sont-ils proposés ? |
| | Proposer des activités/ temps calmes/ temps libres adaptés à chaque tranche d'âge | |
| | Aménager les espaces selon leurs besoins | |
| | Mettre en place des "rituels" pour les différents groupes pour favoriser leurs repères dans le temps | |
| | Proposer à l'enfant une alternative (jeux en autonomie) s'il ne souhaite pas participer à l'activité proposée | |
| | Créer un espace "cocooning" où l'enfant peut se poser s'il le souhaite | |
| Opérationnel 2 | Moyens | Evaluation |
| En prenant en compte les idées, la parole de l'enfant | Créer les règles de vie communément avec les enfants à chaque début de chaque semaine (créer un outil pour chaque groupe) | Les enfants ont participé à la Mise en route lors du rassemblement du matin. Ont-ils pu revenir sur leur journée lors de la "pause blabla" pendant/après le goûter ? Qu'a-t-on mis en place pour faciliter l'expression des enfants ? Les règles de vie ont-elles été réalisées avec les enfants de chaque groupe en début de chaque semaine ? |
| | Le rassemblement du matin « La mise en route » Faire des "pauses blabla" de fin de journée avec le groupe (Créer un outil pour chaque groupe) | |
| | Proposer des temps/lieux facilitant l'expression de l'enfant | |
| | Mettre en place une "boite à idées" où les enfants peuvent exprimer des projets qu'ils souhaiteraient faire à l'accueil | |
| Opérationnel 3 | Moyens | Evaluation |
| En impliquant l'enfant dans la vie de l'accueil | Responsabiliser les enfants aux tâches quotidiennes (Mise en place du goûter, du couvert, rangement, ...) | Qu'on fait les enfants pour participer à la vie de l'accueil ? Les enfants ont-ils pu choisir leurs activités ? Quelles tâches ont été confiées directement aux enfants ? Les plus grands ont aidé les animateurs lors des grands jeux. |
| | Proposer des plages dans le planning où l'enfant choisit son activité (Activité aux choix de l'enfant) | |
| | Proposer aux plus grands d'aller aider les plus petits | |
| | Impliquer les plus grands dans l'organisation des grands jeux | |

Objectif général n°2 : **Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant**

| Opérationnel 1 | Moyens | Evaluation |
|---|--|--|
| En proposant des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques | Elaborer des plannings variés pour chaque semaine des vacances | Les enfants se sont-ils vu proposer des activités sportives ? Culturelles ? Artistiques ? Ludiques ? Les propositions à l'accueil de loisirs ont-elles été variées ? Des sorties ont-elles été organisées ? Différentes techniques ont été proposées aux enfants ; ont-ils pu s'améliorer ? |
| | Proposer une sortie chaque semaine | |
| | Apprendre de nouvelles techniques et améliorer les techniques acquises | |
| Opérationnel 2 | Moyens | Evaluation |
| En invitant l'enfant à développer son imaginaire, sa créativité | Proposer régulièrement des fabulations | Une fabulation a-t-elle été proposée à chaque semaine ? Les enfants ont-ils participé à des projets artistiques ? culturels ? Qu'a-t-on mis en place pour développer la créativité des enfants ? |
| | Associer les enfants dans la décoration des salles, des "coins" de jeux, de lecture, ... | |
| | Proposer des activités artistiques et culturelles à chaque semaine | |
| | Créer un mur de dessins dans chaque espace (soit éphémère, soit permanent) | |
| Opérationnel 3 | Moyens | Evaluation |
| En permettant à l'enfant de se sentir écouté et en sécurité à l'accueil | Proposer des temps d'échanges cadrés dans la journée (Mise en route du matin, "pause blabla" le soir...) | Qu'est-ce qui a été mis en place pour faciliter l'écoute des enfants ? Est-ce que du temps est accordé à l'écoute du groupe ? À chaque enfant ? Des règles de vie ont-elles été établies pour l'accueil et par chaque groupe ? L'animateur est-il présent pour accompagner les enfants sur les temps libres ? |
| | Etablir un cadre, des règles de vie par groupe (créer un outil par groupe) | |
| | Accompagner (sans jouer avec les enfants) les moments de "temps libres" | |
| | Être présent pour le coucher et durant la sieste des plus petits | |
| | Créer une ambiance rassurante pour les temps de sieste | |

Objectif général n°3 : Permettre à l'enfant de développer son autonomie

| Opérationnel 1 | Moyens | Evaluation |
|---|---|---|
| <p align="center">En facilitant les repères de l'enfant dans l'espace et dans le temps</p> | Aménager des coins "jeux d'imitation" / "lecture"/"jeux de société" ...pour chaque espace de groupes | L'aménagement de l'espace a-t-il été fait en identifiant chaque espace pour les groupes ? (Jeux d'imitation, jeux de société, bricolage...) |
| | Faciliter le rangement en identifiant les contenants pour chaque espace | A-t-on bien identifié les bacs de rangement ? |
| | Créer des pendules "repères" pour l'espace des plus petits | A-t-on mis en place des outils permettant aux enfants de se repérer dans le temps ? |
| | Mettre en place des rituels dans les groupes (lecture avant de manger, petits jeux en attendant la sortie...) | A-t-on mis en place des rituels permettant aux enfants de se repérer dans le temps ? |
| | Créer des visuels pour chaque espace | |
| Opérationnel 2 | Moyens | Evaluation |
| <p align="center">En responsabilisant l'enfant sur les différentes tâches et activités</p> | Mettre en place un roulement (roue des services...) pour aider sur la vie quotidienne (rangement, mise en place du couvert, lavage des tables...) | Les enfants ont-ils participé aux tâches de la vie quotidienne durant l'accueil de loisirs ? Quelles tâches ont été confiées directement aux enfants ? |
| | Rendre accessible le matériel nécessaire aux activités | Les enfants réussissent-ils avec l'aménagement à ranger facilement les jeux, le matériel, ... ? |
| | Ne pas faire à la place de l'enfant (sur les bricolages, sur le lavage du matériel...) | Des activités communes ont été proposées afin que les grands accompagnent les petits ? |
| | Accompagner les enfants (mais pas faire à leur place) le rangement des jeux, du matériel | |
| | Proposer des activités communes pour responsabiliser les plus grands à accompagner les plus petits | |
| Opérationnel 3 | Moyens | Evaluation |
| <p align="center">En développant les activités "temps libres"</p> | Aménager des coins "jeux d'imitation" / "lecture"/"jeux de société" ...pour chaque espace de groupe | A-t-on accompagné les enfants pour les laisser petit à petit en autonomie sur les coins de jeux en temps libre ? |
| | Proposer seulement quelques jeux (de société, de motricité, d'imitation...) par jour | A-t-on limité le nombre de jeux proposés sur une journée mais varié régulièrement ? |
| | Laisser l'enfant dans le cadre des temps libres jouer en autonomie (juste accompagner ce moment pour que l'enfant se sente en sécurité) | |

V / LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS

1. Préambule.

Dans les structures de loisirs, les activités doivent respecter la législation et les règles de bon sens. animateurs et directeurs doivent vérifier leur conformité et assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants. Chaque animateur doit maintenir une liste des enfants qu'il encadre et vérifier régulièrement leur présence.

Les activités proposées visent l'**apprentissage** et l'**épanouissement**. Elles tiennent compte de différents facteurs : les **intentions éducatives** de l'association, l'**âge** des enfants, les **attentes** des enfants, des jeunes, des parents, les compétences de chaque animateur. Le programme d'activités est élaboré par l'équipe d'animation en concertation avec les bénévoles de l'association

Les enfants sont répartis par tranche d'âge durant les activités et les temps calmes. Selon le nombre, ils sont répartis en deux ou trois groupes.

Une activité manuelle désigne toute activité qui implique l'utilisation des mains pour créer, fabriquer, ou manipuler des objets. Ces activités sont conçues pour être ludiques, éducatives et créatives, tout en favorisant le développement des compétences motrices et la créativité des enfants. Voici quelques exemples courants d'activités manuelles dans un centre aéré :

Atelier de dessin et de peinture : Les enfants peuvent utiliser des crayons, des feutres, de la peinture, et d'autres fournitures artistiques pour dessiner ou peindre des œuvres d'art.

Travaux manuels avec du papier : Cela inclut des activités comme le découpage, le collage, l'origami (pliage de papier), et la création de cartes ou de décorations.

Modelage et sculpture : Utilisation de pâte à modeler, d'argile, ou d'autres matériaux malléables pour créer des formes et des objets en trois dimensions.

Perles et bijoux : Les enfants peuvent créer des bracelets, des colliers, et d'autres bijoux en utilisant des perles, des fils, et d'autres accessoires.

Fabrication de masques ou de costumes : Utiliser du carton, du tissu, des plumes, et d'autres matériaux pour créer des masques ou des déguisements.

Travaux de couture : Pour les plus grands, des activités de couture simples comme la création de coussins, de petites pochettes ou des marionnettes.

Bricolage de saison : Activités spécifiques à certaines périodes de l'année.

Jardinage miniature : Plantation de petites plantes ou fleurs dans des pots décorés par les enfants.

Ces activités permettent non seulement de divertir les enfants, mais aussi de leur apprendre des compétences pratiques et d'encourager leur imagination. De plus, elles favorisent la socialisation et le travail en équipe lorsqu'elles sont réalisées en groupe.

Les activités manuelles

Une activité physique désigne toute activité qui implique un mouvement corporel et un effort physique, favorisant le développement de la motricité, la coordination, la condition physique et le plaisir de bouger. Ces activités sont souvent organisées pour être ludiques, inclusives, et adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Voici quelques exemples courants d'activités physiques dans un centre aéré :

Jeux de ballon : Football, basketball, handball, volleyball, ou des jeux plus simples comme le ballon prisonnier, le jeu du chat et de la souris avec un ballon, etc.

Parcours de motricité : Création de parcours avec des obstacles que les enfants doivent franchir en sautant, rampant, grim pant, et équilibrant.

Sports collectifs : Organisation de mini-tournois de sports collectifs comme le football, le rugby, le hockey sur gazon, ou des jeux adaptés comme le mini-basket.

Jeux de relais : Courses en relais où les enfants doivent passer un témoin ou accomplir une série de tâches physiques avant de passer le relais à un coéquipier.

Danse : Séances de danse où les enfants apprennent des chorégraphies simples, ou des séances de zumba adaptées à leur âge.

Jeux traditionnels : Marelle, corde à sauter, épervier, chat perché, et d'autres jeux de cour de récréation classiques.

Ateliers de cirque : Activités comme le jonglage, l'équilibre sur une poutre, les échasses, ou des exercices d'acrobatie.

Course d'orientation : Activité en plein air où les enfants doivent trouver des balises ou des points de contrôle en utilisant une carte et parfois une boussole.

Natation : Le centre aéré dispose d'une piscine, des séances de natation, des jeux aquatiques, ou des cours de natation peuvent être proposés.

Yoga et relaxation : Séances de yoga adaptées aux enfants, combinant des postures physiques avec des exercices de respiration et de relaxation.

Ces activités permettent non seulement de maintenir les enfants en forme, mais aussi de leur apprendre à travailler en équipe, de développer leur esprit de compétition sain, et de les aider à découvrir de nouvelles passions. Elles favorisent également la socialisation, la confiance en soi et l'intégration de comportements sains et actifs dans leur quotidien.

Les activités physiques

Les sorties et les intervenants extérieurs apportent une dimension enrichissante et variée aux activités d'un centre aéré, contribuant de manière significative au développement des enfants. Voici en détail ce qu'ils apportent :

Sorties

Découverte de nouveaux environnements :

- Les sorties permettent aux enfants de découvrir des lieux nouveaux et variés, comme des parcs, des musées, des fermes pédagogiques, des sites historiques, ou des espaces naturels.

Éducation et apprentissage :

- Les visites culturelles et éducatives (musées, expositions, bibliothèques) enrichissent les connaissances des enfants sur différents sujets.
- Les sorties dans la nature (randonnées, visites de réserves naturelles) sensibilisent les enfants à l'environnement, à la faune et à la flore.

Développement social et personnel :

- Les sorties en groupe renforcent les compétences sociales et l'esprit d'équipe. Elles permettent aux enfants de mieux se connaître et de développer des amitiés.
- Elles favorisent l'autonomie et la confiance en soi en sortant les enfants de leur cadre habituel.

Activité physique et bien-être :

- Les sorties en plein air et les activités sportives en extérieur (piscine, parc d'attractions, parcours aventure) encouragent l'activité physique et contribuent au bien-être des enfants.

Intervenants extérieurs

Expertise et spécialisation :

- Les intervenants extérieurs apportent leur expertise dans des domaines spécifiques, offrant des activités spécialisées que les animateurs du centre ne peuvent pas toujours proposer. Cela peut inclure des ateliers d'arts plastiques, de musique, de théâtre, de sciences, etc.

Nouveaux apprentissages et compétences :

Les enfants peuvent découvrir et apprendre de nouvelles compétences grâce aux ateliers dirigés par des professionnels (artistes, scientifiques, sportifs, etc.).

Motivation et inspiration :

- La présence d'intervenants extérieurs peut inspirer et motiver les enfants, en leur offrant des modèles différents et en élargissant leurs horizons.

Diversité et enrichissement culturel :

- Les intervenants peuvent introduire les enfants à des cultures, des traditions et des perspectives variées, enrichissant leur compréhension du monde.

Expériences interactives et participatives :

- Les ateliers et animations menés par des intervenants extérieurs sont souvent interactifs et participatifs, ce qui rend l'apprentissage ludique et engageant.

En résumé

Les sorties et les intervenants extérieurs apportent une valeur ajoutée indéniable aux activités d'un centre aéré. Ils permettent aux enfants de sortir de leur routine, de découvrir de nouveaux horizons, d'apprendre de manière ludique et interactive, et de développer des compétences variées. Ces expériences contribuent à leur épanouissement personnel, social et intellectuel, en enrichissant le programme d'activités du centre de loisirs.

Les Sorties et les Intervenants extérieurs

Les activités ludiques dans un centre aéré offrent une multitude de bénéfices pour les enfants, contribuant à leur développement global tout en leur procurant du plaisir. Voici en détail ce qu'apportent ces activités :

Développement cognitif et intellectuel

Stimulation de la créativité :

- Les jeux et activités ludiques encouragent les enfants à imaginer, inventer et créer, ce qui stimule leur pensée créative et leur capacité à résoudre des problèmes de manière innovante.

Amélioration des compétences de résolution de problèmes :

- Les jeux de construction, les puzzles et les énigmes nécessitent de la réflexion et de la stratégie, aidant les enfants à développer leurs compétences en résolution de problèmes et en pensée critique.

Apprentissage ludique :

- Les activités ludiques peuvent intégrer des éléments éducatifs, permettant aux enfants d'apprendre de nouvelles connaissances et compétences de manière amusante et engageante.

Développement social et émotionnel

Renforcement des compétences sociales :

- Les jeux de groupe et les activités collaboratives enseignent aux enfants l'importance de la coopération, du partage, et de la communication. Ils apprennent à travailler ensemble, à résoudre des conflits et à respecter les autres.

Développement de l'empathie et de la compassion :

- Jouer avec d'autres enfants aide à développer des compétences émotionnelles, comme la compréhension des émotions des autres, l'empathie et la capacité à sympathiser.

Amélioration de la confiance en soi :

- Réussir dans des jeux et des activités ludiques, recevoir des éloges et des encouragements renforce la confiance en soi et l'estime de soi des enfants.

Développement physique

Amélioration de la motricité fine et globale :

- Les activités ludiques qui impliquent des mouvements (comme les jeux de construction, les jeux de ballon, et les activités artistiques) aident à développer la coordination, l'agilité, et les compétences motrices fines et globales.

Encouragement à l'activité physique :

- Les jeux en plein air et les activités sportives encouragent les enfants à bouger, ce qui contribue à leur santé physique et à leur bien-être général.

Bien-être mental et relaxation

Réduction du stress et de l'anxiété :

- Le jeu et les activités amusantes permettent aux enfants de se détendre, de se défouler, et de réduire le stress et l'anxiété.

Promotion du bonheur et de la satisfaction :

- Participer à des activités ludiques procure du plaisir et du bonheur, ce qui améliore l'humeur et le bien-être général des enfants.

Développement de compétences spécifiques

Renforcement des compétences linguistiques et communicationnelles :

- Les jeux de rôle, les histoires et les activités théâtrales encouragent les enfants à utiliser le langage, améliorant ainsi leurs compétences linguistiques et leur capacité à s'exprimer.

Développement des compétences stratégiques et logiques :

- Les jeux de société, les échecs, et autres jeux de stratégie aident les enfants à développer des compétences en planification, en logique, et en prise de décision.

En résumé

Les activités ludiques dans un centre aéré sont essentielles pour le développement holistique des enfants. Elles combinent apprentissage, amusement, socialisation et activité physique, créant un environnement enrichissant et équilibré où les enfants peuvent grandir et s'épanouir. En favorisant un mélange de compétences cognitives, sociales, émotionnelles et physiques, les activités ludiques contribuent à un développement harmonieux et joyeux.

Les Sorties et les Intervenants extérieurs

Les activités d'initiation à des pratiques culturelles, artistiques et sportives dans un centre aéré apportent une richesse et une diversité d'expériences qui sont bénéfiques pour le développement global des enfants. Voici en détail ce que ces activités peuvent apporter :

Développement culturel et ouverture d'esprit

- Découverte et compréhension des cultures
- Sensibilisation à la diversité
- Enrichissement personnel

Développement artistique et créatif

- Expression personnelle
- Stimulation de la créativité
- Développement des compétences techniques
- Valorisation et confiance en soi

Développement sportif et physique

- Amélioration de la condition physique
- Développement des compétences motrices
- Apprentissage de la discipline et de l'esprit d'équipe
- Promotion d'un mode de vie sain

Développement social et émotionnel

- Renforcement des compétences sociales
- Gestion des émotions et du stress

Développement cognitif et intellectuel

- Stimulation intellectuelle
- Renforcement des compétences de résolution de problèmes

En résumé

Les activités d'initiation à des pratiques culturelles, artistiques et sportives dans un centre aéré sont extrêmement bénéfiques pour les enfants. Elles contribuent à leur développement personnel, social, émotionnel et cognitif, tout en leur offrant des moyens d'expression variés et enrichissants. En les exposant à une diversité d'expériences et de disciplines, ces activités les aident à devenir des individus équilibrés, curieux et ouverts d'esprit.

Les activités d'initiation à des pratiques culturelles, artistiques et sportives

2. Programme d'activités.

Semaine du 8 juillet au 12 juillet 2024

Thème : « Les animaux de nos forêts »

Sortie : Parc de Sainte croix (Rhodes)

Au programme 5 sentiers emmenant les enfants à la rencontre de plus de 1500 animaux issus de 130 espèces vivant en semi-liberté

Semaine du 15 au 19 juillet 2024

Thème : « Magie et illusions »

Au programme atelier magie animé par l'Antichambre des secrets

Sortie : Musée des illusions(Beyren les Sierck) visite du musée et spectacle de magie

Semaine du 22 au 26 juillet 2024

Thème : « Au galop pour de nouvelles aventures !»

Sortie : Centre équestre (Yutz)

Au programme : Au programme balade, jeux et initiation pédagogique de la pratique de l'équitation, atelier de pansage et soins aux chevaux, leçon de voltige, promenade en calèche et visite de la mini ferme.

Sont également proposés :

- Un accueil avec animations diverses : activités manuelles, d'expression, artistiques, sportives
Elles sont déclinées selon les thèmes, mais pas exclusivement.
- Des Grands Jeux.
- Une activité baignade à la piscine de Richemont.

Le programme est disponible sur le lieu d'accueil, et sera distribué aux familles en début de chaque semaine.

3. L'organisation des activités.

L'ALSH offre aux enfants un espace pour se reposer, rêver, imaginer, créer, et jouer à leur rythme. Cela se traduit par un aménagement spécifique des espaces de vie et une gestion flexible du temps. Les activités sont proposées de manière souple pour éviter de surcharger les enfants, leur permettant de choisir librement selon leurs besoins. Grâce à cette flexibilité et aux petits effectifs, les enfants peuvent interagir de manière moins contraignante qu'à l'école.

L'Accueil de Loisirs se concentre sur le plaisir des activités et des jeux, tout en respectant les choix et envies des enfants. Il est donc essentiel de :

- Consulter les enfants avant de planifier les activités.
- Les laisser proposer des activités et y répondre.
- Faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux envies du moment, y compris l'option de ne rien faire.

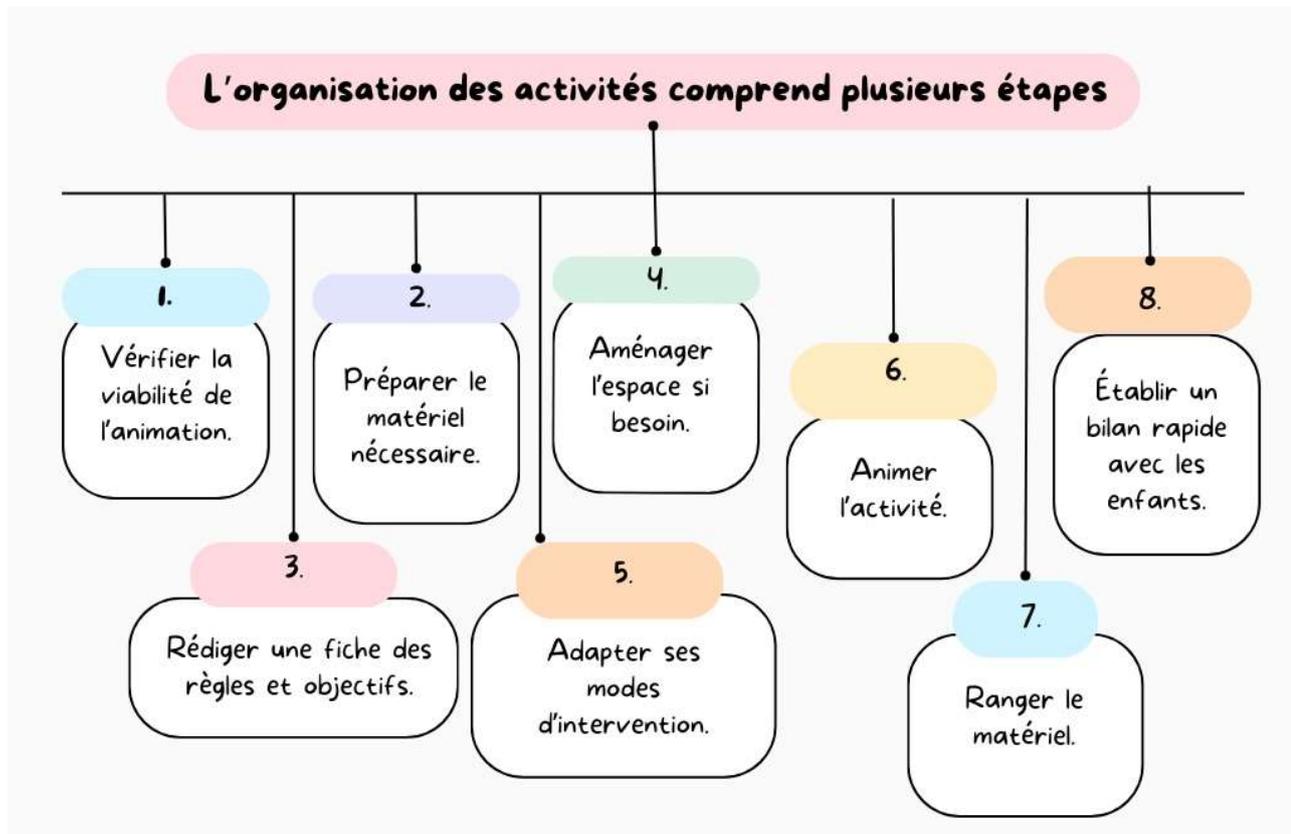
Adapter l'organisation à l'enfant implique :

- Respecter son rythme et ses choix de participation.
- Permettre qu'il s'occupe autrement ou ne fasse rien, avec des coins permanents aménagés pour cela.
- Encourager l'expression de ses envies et projets et garantir leur réalisation.

L'enfant sait :

- Qu'il peut choisir parmi les activités proposées.
- Que s'il ne peut être satisfait immédiatement, il le sera plus tard (activité reconduite).
- Qu'il peut proposer et donner son avis sur les activités.

Les animateurs doivent faciliter cette démarche en aménageant des moments d'expression pour les enfants. Ils doivent s'adapter aux demandes, aider là où la participation est la plus forte, et répondre aux envies des enfants dans la mesure du possible.



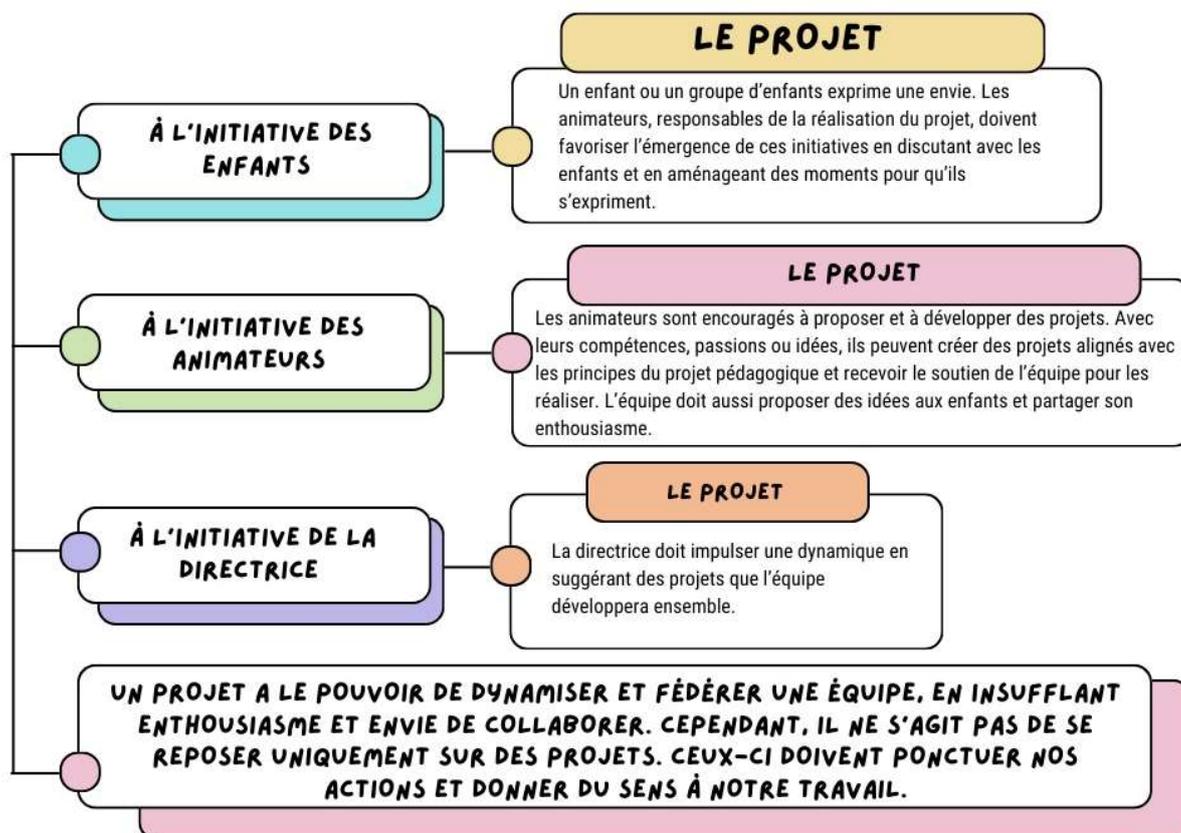
Les modes d'intervention sont variés :



Les animateurs doivent toujours avoir un "plan B" pour pallier les annulations d'activités et proposer de nouvelles animations si nécessaire.

4. Le projet.

Il faut faire du projet un principe de fonctionnement.



VI / L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU PRÉSENTANT DES TROUBLES DE LA SANTÉ

Les enfants en situation de handicap

L'accueil des enfants en situation de handicap s'inscrit dans un projet de société solidaire et non discriminant, comme stipulé par la loi du 11 février 2005. Il garantit le droit aux loisirs pour tous, essentiel pour "mieux vivre ensemble". En facilitant les rencontres et organisant les activités, nous formons des citoyens attentifs, ouverts à la différence et aptes à vivre ensemble.

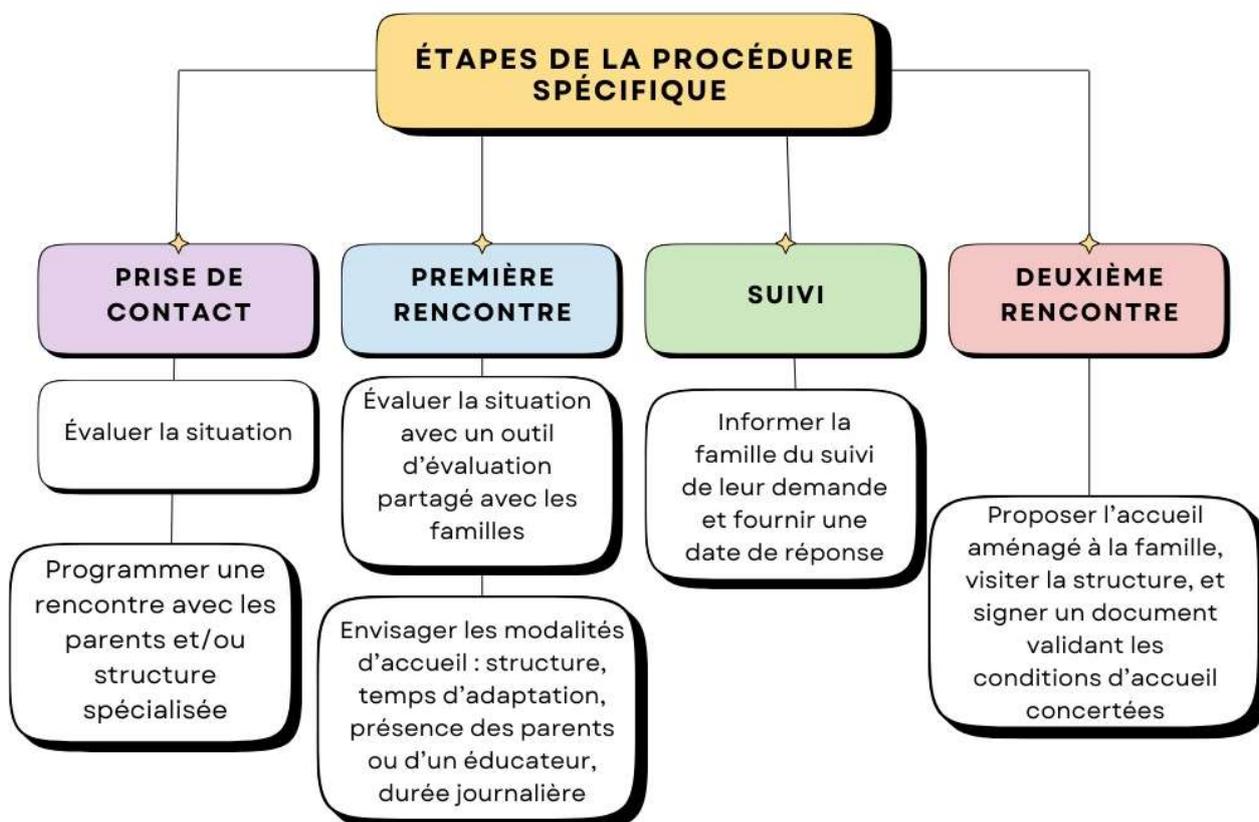
Toutes les demandes seront prises en compte pour assurer un accueil optimal de l'enfant. L'intégration doit permettre aux enfants en situation de handicap de participer à la majorité des activités proposées, en évitant toute forme d'isolement. Nous veillerons à ce qu'ils ne soient pas simplement spectateurs, tout en préservant la vocation collective et éducative du centre.

Les aménagements nécessaires pour les enfants en situation de handicap sont souvent similaires à ceux pour les enfants valides. Les animateurs et directeurs, sensibilisés aux problématiques des handicaps, seront les principaux intervenants, sans nécessiter de personnel médical spécialisé.

Accueillir un enfant en situation de handicap nécessite une ANTICIPATION et des démarches. Un dialogue clair avec les familles permettra d'organiser l'accueil au mieux. Les modalités d'accueil sont concertées entre les parents et l'équipe éducative, avec une procédure spécifique mise en place.

Chaque demande sera analysée pour déterminer les besoins en ressources humaines, matériel, sécurité et formation. Nous fournirons les moyens nécessaires dans la limite de nos capacités. La Commune pourra collaborer avec des organismes compétents pour optimiser l'accueil.

La Commune évaluera ses capacités d'intégration et pourra refuser l'accès si des risques non maîtrisables existent pour l'équipe, les enfants ou l'enfant lui-même, ou en cas de manque de moyens pour un accueil adéquat. Toute décision de refus sera précédée d'un dialogue approfondi avec la famille, basé sur des éléments objectifs.



VII/ RELATIONNEL ET FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

1. Les relations.

Relations entre enfants

Il est essentiel que ces relations soient fondées sur le respect et la tolérance. L'objectif est que les enfants apprennent à gérer leurs relations de manière autonome, avec les animateurs présents pour intervenir si nécessaire.

Relations Adultes/Enfants

Les relations doivent être fondées sur un respect mutuel, avec pour objectif principal d'écouter les enfants, de les encourager à s'exprimer et à exprimer leurs désirs et besoins, tout en établissant un climat de confiance.

Vivre en collectivité implique l'existence de règles. Nous informerons les enfants des règles à respecter et des conséquences en cas de non-respect, en prenant le temps de leur expliquer le bien-fondé de ces règles. Les enfants pourront également participer à l'élaboration de certaines règles. De plus, les règles s'appliquent de la même manière à tous, y compris à l'équipe d'animation, qui se doit de montrer l'exemple.

Pour maintenir des relations de qualité entre animateurs et enfants, il est important de passer le relais à un autre adulte en cas de difficultés relationnelles, tout en informant la direction, qui pourra fournir des conseils et intervenir si nécessaire. Lors des réunions, les membres de l'équipe devront aborder les difficultés rencontrées avec les enfants ou d'autres problématiques.

L'autorité des animateurs découle de leur rôle au sein de la communauté éducative, en tant que garants de la sécurité et du bon déroulement de la vie collective au centre. Les sanctions, le cas échéant, seront expliquées, adaptées à l'âge de l'enfant, proportionnelles et préalablement annoncées.

L'autorité ne doit jamais être exercée de manière violente, que ce soit par des cris, des gestes ou des paroles blessantes. Si des mesures disciplinaires sont nécessaires, l'identité des enfants ne sera jamais attaquée dans le discours qui leur est tenu.

Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, psychologique et morale des enfants. En tant que référents, ils doivent adopter un comportement approprié et respecter les règles de vie du centre, en utilisant les outils et documents légaux relatifs à l'accueil des mineurs et à l'animation.

Relation avec les familles

Être en écoute des parents et dialoguer avec eux est un moyen efficace pour mieux comprendre chaque enfant et prendre en considération sa personnalité et son vécu en dehors de l'Accueil de Loisirs. Ce contact rassure les parents sur la qualité de l'encadrement de leurs enfants. En cas de situations délicates, la confidentialité des informations est scrupuleusement respectée par l'équipe.

En cas de difficultés avec un enfant ou ses parents, il est essentiel que la directrice et toute l'équipe en soient informés pour gérer au mieux la situation. Si les parents expriment des critiques ou des demandes, ou s'ils ne sont pas satisfaits des services, les animateurs les encouragent à en discuter directement avec la directrice. De même, les retours positifs des parents sont transmis à la direction par les animateurs.

Les parents sont régulièrement tenus informés de la vie de l'accueil par affichage et/ou par e-mail. Chaque semaine, un planning détaillant les activités et les sorties est distribué aux parents, avec des informations pratiques telles que les horaires de rendez-vous pour les départs en sortie afin d'assurer leur ponctualité.

Un panneau d'affichage informe les parents et les enfants des menus et des activités prévues pour la journée. De plus, le programme général de la session, incluant les principales animations et sorties, est communiqué plusieurs semaines à l'avance pour permettre une organisation optimale.

Toutes ces informations sont également accessibles sur le site internet de la Commune et sur le Portail Familles. Le projet pédagogique est consultable sur place, ainsi que sur le site internet de la Commune et le Portail Familles, et les parents en sont informés lors de l'inscription.

2. Vie collective.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'Accueil de Loisirs, il est essentiel de rappeler certains principes fondamentaux. Les animateurs doivent respecter les horaires de travail, éviter tout langage inapproprié et tout comportement violent, et assister à toutes les réunions de travail.

L'équipe doit favoriser un environnement amical et des interactions entre adultes. Une communication optimale des informations est cruciale pour garantir la qualité du travail d'équipe, assurant ainsi une coordination efficace, une cohérence dans les interactions avec les enfants, les parents et les partenaires. La directrice doit être tenue informée de toutes les informations importantes, des événements de la journée, des difficultés rencontrées et des moments marquants, et toutes les initiatives doivent être approuvées par elle.

En outre, pour maintenir de bonnes relations de travail, chaque membre de l'équipe est encouragé à s'exprimer lors des réunions sur son ressenti concernant le déroulement de l'Accueil, son travail et ses relations avec les autres membres de l'équipe, afin de prévenir les problèmes autant que possible.

Les animateurs peuvent demander des entretiens individuels, formels ou informels, avec la directrice pour divers motifs tels que l'aide sur des techniques d'animation, la préparation ou la réalisation d'activités, des problèmes personnels impactant leur travail, des retours sur leurs pratiques, des difficultés rencontrées dans l'équipe ou avec les enfants.

La direction peut également organiser des temps de formation individuels ou collectifs sur des techniques d'animation, la compréhension de l'enfant ou d'autres sujets, soit à la demande de l'équipe, soit en réponse à des observations sur le terrain.

3. Travail d'équipe.

Les réunions de travail sont organisées selon le plan suivant :

- Des réunions de préparation.
- Des réunions intermédiaires pour faire le point sur les enfants, les activités, la vie de l'Accueil et l'équipe.
- Une réunion bilan à la fin de chaque session d'Accueil de Loisirs.

Si nécessaire, l'animateur peut solliciter une réunion supplémentaire avec la directrice pour discuter de ses difficultés ou partager des informations importantes.

Le travail d'équipe repose sur l'écoute et la confiance. Il est primordial que les animateurs maintiennent une cohérence entre eux et vis-à-vis des enfants afin de fournir un encadrement solide et cohérent.

Les réunions de préparation

Elles offrent l'opportunité de :

- Présenter et discuter du projet pédagogique de l'Accueil.
- Concevoir des projets d'animations et d'activités.
- Établir les plannings des animations et des activités.
- Répartir les tâches telles que le planning, le lieu et les animateurs.

Les réunions intermédiaires

Réunions quotidiennes :

Après le départ des enfants, une réunion d'équipe est organisée pour :

- Faire le bilan de la journée. Chaque membre de l'équipe est encouragé à partager ses impressions sur le déroulement de l'accueil, les interactions avec les enfants, le travail d'équipe, etc.
- Préparer la journée suivante en répartissant les tâches et en organisant les activités prévues.

Réunions hebdomadaires :

À plusieurs reprises pendant la semaine de l'ALSH :

- Évaluer notre action et son adéquation avec le projet initial.
- Faire le point sur les relations au sein de l'équipe.
- Consacrer des moments à l'évaluation individuelle.

La réunion de bilan

À la fin de l'Accueil, une réunion de bilan sera prévue pour évaluer l'organisation, la réalisation des objectifs pédagogiques, ainsi que les succès et les difficultés rencontrées. Cette évaluation servira à ajuster les objectifs, les moyens et l'organisation pour les Accueils de Loisirs suivants.

Un compte rendu de ce bilan sera rédigé et remis à l'organisateur. Ce document servira de référence lors de la planification des futurs Accueils de Loisirs.

4. Rôle de la directrice et de l'animateur.

Le rôle de la directrice dans un Accueil de Loisirs est polyvalent et englobe diverses responsabilités. Voici quelques-unes de ses fonctions principales :

1. **Supervision et coordination** : La directrice est responsable de superviser l'ensemble des activités et du personnel de l'Accueil de Loisirs. Elle coordonne les différentes équipes d'animation et veille au bon déroulement des activités proposées.
2. **Élaboration et suivi du projet pédagogique** : Elle participe à l'élaboration du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs et s'assure de sa mise en œuvre. Elle veille à ce que les activités proposées soient conformes aux objectifs éducatifs définis.
3. **Gestion administrative et financière** : La directrice est chargée de la gestion administrative de la structure, y compris les déclarations obligatoires, les demandes de devis, et le suivi des budgets alloués. Elle est également responsable de la régie financière de l'Accueil de Loisirs.
4. **Communication** : Elle assure la communication avec les parents des enfants accueillis, ainsi qu'avec les partenaires externes (associations, institutions, etc.). Elle informe les familles sur les activités proposées, les modalités d'inscription, et les événements organisés par l'Accueil de Loisirs.
5. **Garantie de la sécurité** : La directrice veille à garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis. Elle supervise les protocoles de sécurité et les mesures d'urgence, et s'assure que les normes de sécurité sont respectées dans toutes les activités proposées.
6. **Encadrement de l'équipe** : Elle anime et encadre l'équipe d'animation, en assurant la gestion des présences et des absences, l'organisation des réunions d'équipe, et en apportant un soutien aux animateurs dans leurs missions éducatives.

En résumé, la directrice joue un rôle essentiel dans la gestion et l'organisation globale de l'Accueil de Loisirs, avec pour objectif principal d'offrir un environnement sûr, stimulant et enrichissant pour les enfants accueillis.

Le rôle de l'animateur dans un Accueil de Loisirs est multifacette et implique diverses responsabilités envers les enfants accueillis. Voici quelques-unes de ses fonctions principales :

1. Animation et encadrement : L'animateur est chargé d'animer des activités ludiques, éducatives et culturelles adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Il crée un environnement favorable à l'épanouissement et à la socialisation des enfants.
2. Respect du projet pédagogique : Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs en proposant des activités qui contribuent au développement global des enfants et en favorisant l'autonomie, la créativité et le respect mutuel.
3. Surveillance et sécurité : L'animateur assure la surveillance des enfants pendant les activités et veille à leur sécurité physique et affective. Il intervient en cas de besoin pour prévenir les accidents et gérer les situations conflictuelles.
4. Accompagnement et écoute : Il est à l'écoute des besoins et des demandes des enfants, et les encourage à s'exprimer librement. Il apporte un soutien affectif et pédagogique aux enfants en difficulté et favorise leur intégration dans le groupe.
5. Communication avec les parents : L'animateur communique régulièrement avec les parents pour les informer des activités proposées, des progrès de leurs enfants et des événements organisés par l'Accueil de Loisirs. Il répond aux questions et aux préoccupations des familles de manière transparente et bienveillante.
6. Participation aux réunions d'équipe : Il participe aux réunions d'équipe pour échanger sur les activités, partager les expériences et les bonnes pratiques, et contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'Accueil de Loisirs.

En résumé, l'animateur joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne de l'Accueil de Loisirs en offrant aux enfants un cadre sécurisé, stimulant et enrichissant où ils peuvent s'amuser, apprendre et grandir dans le respect et la bienveillance.

Les stagiaires BAFA.

Un suivi spécifique sera assuré pour les personnes en stage pratique. Des entretiens individuels seront organisés avec les stagiaires, au cours desquels une grille d'évaluation leur sera remise. Les modalités de l'évaluation seront convenues, et des sessions de formation pourront être proposées pour clarifier des aspects particuliers ou approfondir leurs compétences.

Critères d'évaluation des stagiaires.

Savoir

Réglementation intérieure et générale,
Connaissance de l'enfant et de son rythme de vie,
Règles de vie en collectivité,
Rôles et attitudes de l'animateur.

Savoir-faire

Savoir animer une activité,
Animer la vie quotidienne,
Organiser des jeux, des grands-jeux,
Encadrer un groupe,
Gérer une situation conflictuelle.

Savoir être

Faire preuve de motivation, de bonne humeur,
Être ponctuel,
Être disponible,
Avoir du bon sens,
Se comporter de manière exemplaire (langage, attitude, tenue)
Appliquer les règles d'hygiène,
Être organisé et rigoureux,
Faire preuve d'autorité,
Avoir l'esprit d'initiative,
Faire preuve de curiosité,
Avoir l'esprit d'équipe,
Accepter la critique positive ou négative,
S'auto-évaluer.

VIII/ EVALUATION

L'évaluation vise à vérifier la qualité du travail accompli, ainsi que la cohérence et la pertinence des actions par rapport au projet éducatif et pédagogique. Elle permet également d'identifier les éventuels ajustements nécessaires.

Chaque fin de semaine, l'équipe d'animation se réunira pour évaluer la concordance entre les activités et les objectifs, examiner leur efficacité, mettre en lumière les aspects positifs et négatifs, ainsi que l'évolution du groupe. À la clôture de l'Accueil, une évaluation globale sera effectuée, permettant de déterminer les projets à poursuivre ou à initier.

Un bilan écrit sera remis à l'organisateur, la Commune de Richemont, comprenant un retour sur chaque activité, l'évolution du groupe d'enfants, et l'organisation ainsi que les objectifs pédagogiques.

L'évaluation se fera selon des critères :

Quantitatifs : régularité, nombre d'enfants, moyenne de fréquentation, nombre d'heures réalisées, taux d'occupation, nombre de projets réalisés...

Qualitatifs : évolution du groupe d'enfants (intégration des règles de vie, implication dans les animations, relations avec les autres et avec l'équipe...), qualité des services offerts, taux de satisfaction des usagers...

IX/ RÉGLEMENTATION

1. Alimentation.

Les repas sont fournis par "Orne Restauration" en liaison froide, puis réchauffés pour le service. Une employée communale formée à la méthode HACCP gère la réception, la conservation et le service des plats selon les normes d'hygiène. La directrice de l'Accueil de Loisirs supervise le respect des procédures d'hygiène et de sécurité.

Les menus sont affichés sur place et disponibles en ligne. L'équipe d'encadrement veille au respect des normes, notamment la chaîne du froid, les relevés de température, le stockage des aliments, et l'échantillonnage des plats cuisinés.

Principes de base :

- Les achats sont effectués par la directrice avec des glacières pour respecter la chaîne du froid.
- Le réfrigérateur est contrôlé quotidiennement, avec une température ne dépassant pas 4°C.
- Les aliments cuisinés sont échantillonnés et conservés cinq jours.
- Les codes-barres des autres aliments sont enregistrés.
- Les animateurs surveillent les dates de péremption et évitent de rompre la chaîne du froid.
- Les aliments sont stockés correctement, loin des produits d'entretien.
- Les restes non consommés sont jetés.
- Hygiène des mains et nettoyage des ustensiles et surfaces sont rigoureusement respectés.

Les régimes alimentaires spécifiques (médicaux ou religieux) sont respectés. Les goûters sont équilibrés et variés, et tiennent compte des repas de la cantine.

2. Transport et déplacement.

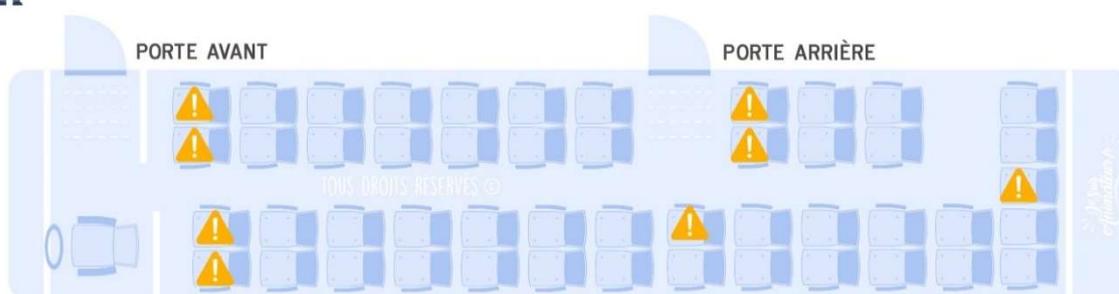
Transport en bus

Tous les passagers doivent être assis et attachés, un par siège. Un chef de convoi compte les enfants à chaque montée et descente à l'aide d'une liste. Les animateurs sont répartis près des issues de secours et dans le bus.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



Aucun déplacement en mini bus n'est prévu.

Déplacement

Lorsqu'on se déplace en groupe avec les enfants, un animateur doit obligatoirement se placer en tête de groupe et un autre obligatoirement en queue de groupe.

Chaque fois que possible, il faut plutôt marcher sur le trottoir que sur la route. De la même façon, pour traverser une route, chaque fois que possible on utilisera le passage piétons.

On informe les enfants avant le départ qu'au moment de traverser, ils doivent s'arrêter sur le trottoir et attendre le signal des animateurs pour avancer.

Avant toute traversée, les animateurs vérifient la circulation et se placent de part et d'autre du passage-piétons.

Sur route le groupe est astreint de marcher du côté droit de la chaussée.

Sur les lieux de sortie, lorsqu'elle sera matériellement possible, la plus grande distance possible sera mise entre les enfants de l'accueil de loisirs et les personnes extérieures à l'accueil.



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

PIÉTONS ISOLÉS OU GROUPES MARCHANT EN FILE INDIENNE

Les piétons isolés ou groupes de piétons marchant en file indienne doivent circuler du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules qu'il peuvent ainsi voir venir.

Je Suis Animateur.fr

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

AU DELÀ DE 20 PERSONNES ADULTES COMPRIS

20 MÈTRES MAXIMUM 50 MÈTRES MINIMUM 20 MÈTRES MAXIMUM

En cas d'effectif important (plus de 20 piétons - adultes compris), le groupe doit être divisé en éléments de 20 mètres maximum distants d'au moins 50 mètres les uns des autres et circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules).

Je Suis Animateur.fr

3. Santé.

La directrice de l'Accueil de Loisirs est responsable du suivi sanitaire, incluant les inventaires et commandes de la pharmacie ainsi que la préparation et l'entretien des trousse de secours, qui sont vérifiées chaque jour. Les fiches sanitaires de liaison, gardées confidentielles, sont rangées par ordre alphabétique et consultées par la directrice pour relever et informer l'équipe des pathologies des enfants. Une liste récapitulative des points importants est placée à l'avant du classeur pour faciliter l'accès. Les fiches doivent être emportées par les animateurs lors de chaque sortie.

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance médicale. Les enfants ne sont pas autorisés à prendre des médicaments seuls. Les traitements médicaux, justifiés par une ordonnance, sont prodigués par la directrice, qui assure la fonction d'assistante sanitaire. Toutes les interventions médicales sont notées dans le registre d'infirmerie. Lors de chaque sortie, une trousse de secours est prise par un animateur.

CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Je Suis Animateur.fr

| MATÉRIEL | CONSOMMABLES | | |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> PAIRE DE CISEAUX À BOUTS ROUNDS PINCE BRUCELLE ÉPILLES À NOURRICE COUVERTURE DE SURVIE | <ul style="list-style-type: none"> COMPRESSES STÉRILES À USAGE UNIQUE BANDE ADHESIVE TYPE SPARADRAP BANDES DE GAZE ELASTIQUES DE DIVERSES TAILLES | | |
| <p>SUR AVIS MÉDICAL</p> <ul style="list-style-type: none"> CRÈME CONTRE LES PLOÛRES D'INSECTES TUBE DE POMMADE ANTI-ÉCCHYMOSE | <ul style="list-style-type: none"> PANSEMENTS DE DIVERSES TAILLES GANTS JETABLES À USAGE UNIQUE SANS LATEX SÉRUM PHYSIOLOGIQUE EN UNDOSE ANTISEPTIQUE LIQUIDE INCOLORE NON ALCOOLISÉ GEL HYDRALCOOLIQUE EN PETIT FORMAT CRÈME SOLAIRE À INDICE ÉLEVÉ | | |

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Tous les soins prodigués aux enfants doivent être consignés dans le carnet d'infirmier avec le nom de l'enfant, la nature du soin, la date, et signés par l'animateur responsable. Les soins sont administrés en présence d'un autre adulte pour éviter tout quiproquo. En cas de problème de santé délicat ou récurrent, la direction est informée.

Les règles de santé sont expliquées en réunion de préparation. L'équipe veille constamment à la sécurité morale, physique et affective des enfants, en étant présente en permanence.

L'équipe d'animation accompagne les enfants dans toutes les activités, respectant le rythme de chacun, fournissant une alimentation équilibrée et adaptée en quantité suffisante, et proposant des activités adaptées à l'âge des enfants sous l'encadrement de personnel qualifié. Une pharmacie portable et un téléphone portable sont toujours à disposition, et un véhicule est toujours à proximité immédiate.

Le nombre d'animateurs respecte les quotas légaux : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un pour 12 enfants de plus de 6 ans. Aucun animateur ne reste seul avec un enfant. Les locaux et terrains utilisés répondent aux règles de sécurité, avec accessibilité, issues de secours, proximité des toilettes et points d'eau, et moyens de communication disponibles.

Les déplacements sont bien planifiés, avec lieu, horaires et itinéraires connus des animateurs, de la Commune et des parents. Les sorties tiennent compte de la météo et de la connaissance du lieu. Les APS sont encadrées par des personnes qualifiées et assurées en responsabilité civile.

4. Baignades.

Les baignades se dérouleront toujours sous la surveillance de personnes ayant le diplôme requis. Nous signalerons notre présence et respecterons les taux d'encadrement soit 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans dans l'eau et 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans dans l'eau.

L'activité baignade étant une activité spécifique, elle sera préparée, conduite et encadrée selon les règles en vigueur, qui sont à la disposition des animateurs sur le lieu de l'accueil dans la bibliothèque de ressources pédagogiques qui leur est destinée.

Ce point est préalablement explicité en réunion de préparation avec l'équipe d'animation.

L'activité baignade se déroulera à la piscine municipale de Richemont.

Les enfants « non-nageurs » occuperont le petit bassin sous la surveillance de leurs animateurs qui seront dans l'eau.

Les enfants « nageurs » occuperont le grand bassin sous la surveillance de leurs animateurs qui seront dans l'eau.

Le statut « d'enfant nageur » donnant accès au grand bassin sera au préalable validé par un test d'aisance aquatique réalisé sous le contrôle du maître-nageur.

TAUX D'ENCADREMENT DES Baignades
EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR OBLIGATOIREMENT PRÉSENT DANS L'EAU
POUR CINQ MINEURS

TAUX D'ENCADREMENT DES Baignades
EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



UN ANIMATEUR DE PRÉFÉRENCE PRÉSENT DANS L'EAU
POUR HUIT MINEURS

X/ POINTS DIVERS

Téléphone portable

Les membres de l'équipe utiliseront leurs portables uniquement pendant les temps de pause. Seule la directrice peut s'en servir en temps d'accueil pour la gestion de l'organisation par exemple.



Pauses/cigarette

Les animateurs pourront prendre des pauses dans la journée en quantité et durée raisonnables. Elles ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des temps d'activités. L'animateur préviendra l'ensemble de l'équipe, il vérifiera au préalable que le taux d'encadrement légal est respecté.

Les adultes ne fumeront pas dans les locaux accueillant les enfants. Ils pourront fumer lors de leur pause et dès lors que ce ne soit pas à la vue des enfants et que cela ne nuise pas à l'animation.



Locaux

Le « centre » dispose de personnel chargé du ménage, les animateurs eux aussi y veillent, ils sont solidairement responsables de la propreté des locaux, du mobilier et du matériel mis à leur disposition.

Dans toutes les salles, les fenêtres et les portes doivent être fermées et les lumières éteintes après les activités. La propreté et l'économie d'énergie sont l'affaire de tous. De nombreuses poubelles sont mises à disposition pour recueillir gobelets, bouteilles, sachets, papiers gras, etc.



Matériel

Il est stocké dans un endroit dont l'usage est exclusivement réservé aux membres de l'équipe. Il appartient donc aux animateurs de sortir le matériel et de le ranger.

Chaque animateur doit préparer son matériel avant l'activité. Pendant l'accueil échelonné des enfants ou le temps calme, les animateurs, chacun leur tour, s'absentent pour préparer le matériel dont ils ont besoin. Ils prennent soin au préalable de se concerter et s'assurer qu'un seul animateur à la fois sera absent.

Les animateurs peuvent demander du matériel spécifique justifié à la direction, plus la demande sera faite tôt, plus ils auront de chance de l'obtenir.

L'animateur devra sensibiliser les enfants à la valeur des objets, jeux ou matériel mis à leur disposition ainsi qu'à leur intérêt de garder ces derniers dans un bon état.

La responsabilisation des enfants par rapport à des biens ne leur appartenant pas, mais auxquels ils ont accès inclura le respect du matériel, de son utilisation ainsi que de son entretien.



Objets de valeur

Il est recommandé à chacun de ne pas venir à l'Accueil de Loisirs avec des objets de valeur. Chacun est responsable de ses effets personnels.

La Commune est assurée en responsabilité civile, mais celle-ci ne couvre pas les affaires personnelles. Ainsi, en cas de disparition éventuelle d'un objet de valeur appartenant à un enfant, l'équipe d'animation ne pourra pas être tenue responsable et ne remboursera pas le dit objet.